



Amiens, le 30 novembre 2015

Communiqué de presse

**COP 21**  
**Fermeture de l'autoroute A1 dans le sens Lille-Paris**  
**à partir de l'intersection avec l'A29**



A l'occasion de l'organisation de la COP21 et de la présence de très nombreux chefs d'Etats, la préfecture de police a mis en place des restrictions de circulation sur l'ensemble du réseau routier et autoroutier francilien le lundi 30 novembre de 5h00 à 22h00.

Compte tenu de cette mesure et du volume de trafic régulièrement constaté sur l'autoroute A1, la circulation des véhicules est interdite ce lundi 30 novembre 2015 sur l'autoroute A1 – sens Lille-Paris – à hauteur de l'A29 dans les conditions suivantes :

- les véhicules poids lourds seront immobilisés à compter de 5H00 à hauteur de Fresnes les Montauban (62). Selon les conditions de circulation, ils pourraient être autorisés à circuler jusqu'à l'échangeur A1/A29 pour emprunter la direction d'Amiens (80) ou de Saint Quentin (02).

- les véhicules légers seront autorisés à circuler sur l'A1 jusqu'à l'échangeur A1/A29, à partir duquel ils devront se diriger vers Amiens (80) ou Saint Quentin (02) pour éviter l'Ile-de-France ;

Cette restriction de circulation est activée de 5h00 à 22h00.

Il est conseillé aux automobilistes et conducteurs routiers de prendre régulièrement connaissance des informations routières sur la radio d'autoroute SANEF (107.7) ou France Bleu Picardie, et d'éviter de se rendre en Ile-de-France ce 30 novembre comme l'a rappelé le préfet de police de Paris.